



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Personnel

Question écrite n° 50978

Texte de la question

M. Jean-Claude Bois fait part à M. le ministre délégué aux finances et au commerce extérieur des préoccupations exprimées par les personnels des services douaniers relatives aux contraintes de leur mission. En effet, le déficit d'effectifs dans l'administration des douanes entraîne d'importantes surcharges de travail pour les douaniers qui ne comprennent pas que leur soit refusée la bonification d'un an tous les cinq ans pour le départ en retraite, compensation déjà accordée aux personnels pénitentiaires et aux gardiens de musées nationaux. En conséquence, compte tenu des difficultés et des risques liés à la profession douanière, il lui demande d'étudier favorablement cette légitime revendication.

Données clés

Auteur : [M. Bois Jean-Claude](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50978

Rubrique : Douanes

Ministère interrogé : finances et commerce extérieur

Ministère attributaire : finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 avril 1997, page 1998